



Compagnie d'Arc de Seichamps

29^{ème} CHALLENGE D'AUTOMNE 2 x 18 m.

Samedi 04 et Dimanche 05 Novembre 2017

*Salle Martinchamps – Complexe sportif de Seichamps
rue du Tourmalet 54280 SEICHAMPS*



Le contrôle du matériel sera fait pendant le tir	Départ A Samedi AP-M	Départ B Samedi Soir	Départ C Dimanche Matin	Départ D Dimanche AP-M
➤ Ouverture du greffe	13 h 30	18 h 00	07 h 30	12 h 30
➤ Appel des Archers	14 h 30	19 h 00	08 h 30	13 h 30
➤ Flèches d'essais (2 volées)	14 h 45	19 h 15	08 h 45	13 h 45
➤ Début des Tirs	15 h 00	19 h 30	09 h 00	14 h 00
➤ Pause	15 mn	20 mn	15 mn	15 mn

Par départ : 2 séries de 10 volées de 3 flèches – temps de tir : 2 mn par volée – rythme de tir AB / CD (si sur un départ le nombre de participants n'est pas suffisant pour justifier le rythme AB/CD, l'organisateur se réserve le droit de passer au rythme ABC).

Arbitres : samedi : MOUROT Pascal, COMMANDOUX David / dimanche : IMBERT Caroline, JOUBERT Francis

Proclamation des résultats : dimanche 05 novembre vers 18 h 00

RECOMPENSES

En individuel :

3 archers dans chaque catégorie

Par équipes :

arcs classiques : 3 équipes composées d'archers de toutes catégories

arcs à poulies : 3 équipes composées d'archers de toutes catégories

BLASONS

Arcs classiques Poussins : Ø 80 cm, centre à 1,10 m

Arcs classiques Benjamins et Minimes : Ø 60 cm.

Arcs classiques autres catégories : Ø 40 cm ou tri-spots verticaux Ø 40 cm (choix à noter sur le bulletin d'inscription).

Arcs à poulies : tri-spots verticaux Ø 40 cm.

Arcs nus Cadets (B-M-C) : Ø 60 cm.

Arcs nus Scratch (J-S-V-SV) : Ø 40 cm.

Dans la mesure du possible, il serait souhaitable :

- que les Jeunes Archers viennent le samedi après-midi (départ A) pour qu'ils puissent concourir ensemble !
- que les Compagnies les plus proches optent pour les départs B ou C afin que les Clubs les plus éloignés puissent être présents pour la proclamation des résultats après le départ D.

Montant des mises : Adultes **10 €**
Jeunes **8 €**

ATTENTION

4 départs

Places limitées à **40** par départ

- Lors du passage au greffe, obligation de présenter l'un des documents suivant :
 - une attestation de licence papier avec photo.
 - une attestation de licence dématérialisée avec photo sur un support informatique type smartphone ou tablette.
 - le numéro de licence (ou nom et prénom) avec justificatif officiel d'identité.
 - le passeport sportif s'il comporte la photo et le numéro de licence.
- Chaussures de sports **OBLIGATOIRES**
- Tenue blanche ou de Club **SOUHAITEE**

***Sur place, buvette et
mini-restauration :***
*Sandwichs, gâteaux,
boissons diverses, etc. ...*



29^{ème} CHALLENGE D'AUTOMNE
SEICHAMPS - 04 et 05 Novembre 2017
BULLETIN D'INSCRIPTION

Compagnie de :

Responsable :

Tél. : Mail :

	Noms et prénoms	N° Licence	Categ.	Arc	Départ	Blason	Mise
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Montant total des mises

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.
 Elles sont à retourner par courrier accompagnées du
 montant des mises ou par mail (règlement des mises
 lors du passage au greffe) impérativement avant le :

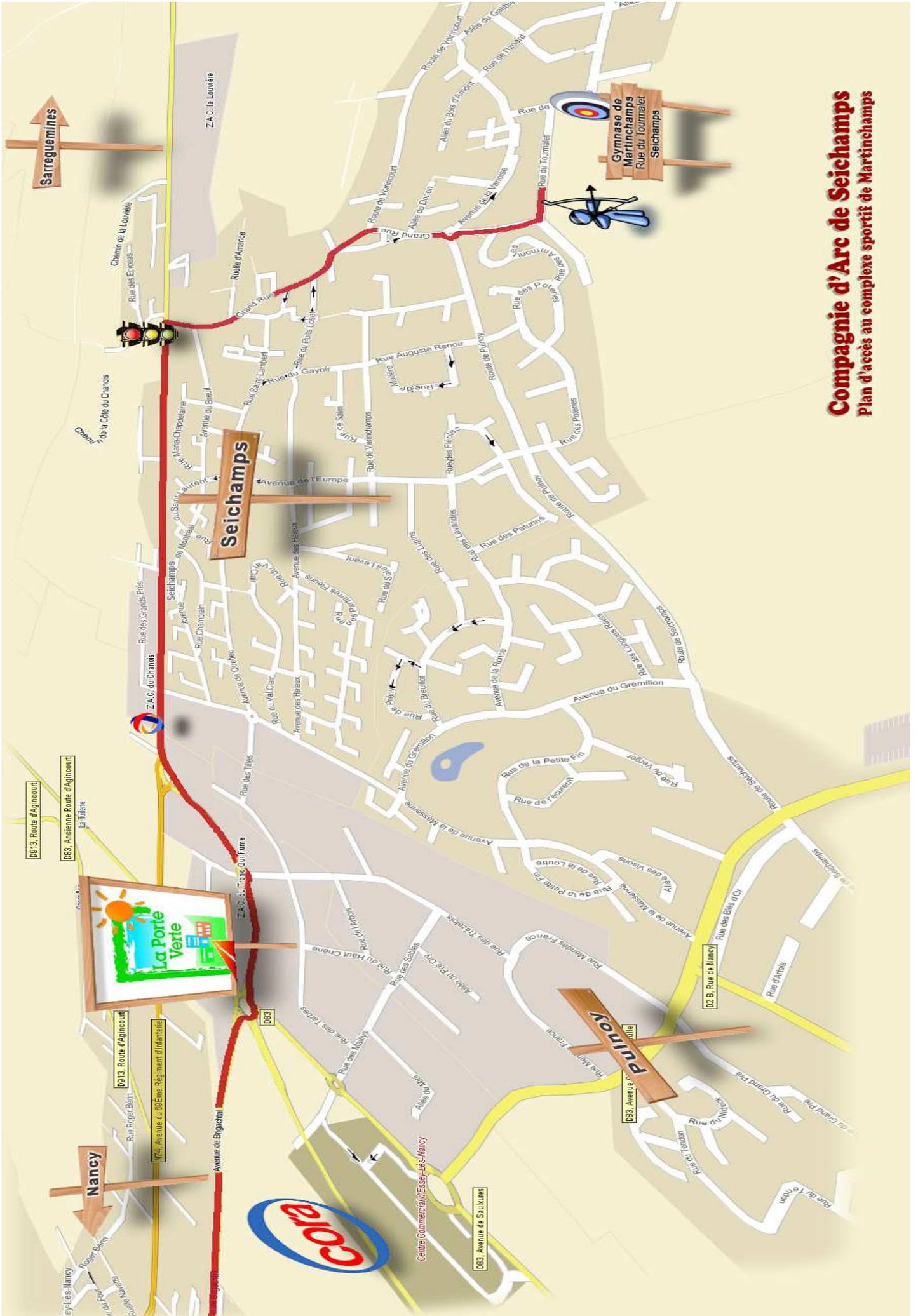
27 octobre 2017 à :

Roland DEGARDIN
 6, avenue du Grémillon
 54425 PULNOY
 ☎ : 06 29 06 97 60
 Mail : roland.degardin@sfr.fr

Veuillez libeller vos chèques à l'ordre de :

Compagnie d'Arc de Seichamps

Les Archers de la Compagnie d'Arc de SEICHAMPS
 vous saluent et vous remercient de votre venue !



Compagnie d'Arc de Seichamps
 Plan d'accès au complexe sportif de Martinchamps